no. 14

Newberry Library, Chicago

Case
Wing
Z
45
.18
Ser. 1a
no. 94

LES CHEFS-D'ŒUVRE DRAMATIQUES, ou RECUEIL *des meilleures Pieces du Théatre François, Tragique, Comique & Lyrique, avec des Discours préliminaires sur les trois genres, & des Remarques sur la Langue & le Goût; par M.* MARMONTEL, *Historiographe de France, l'un des Quarante de l'Académie Françoise.* in-4°. *port franc par la Poste.*

UN grand nombre de personnes qui feroient leurs délices du Spectacle, en sont éloignées par leur âge, leur état, leur façon de penser & de vivre. Pour les consoler de cette privation, nous avons imaginé de donner un Recueil des meilleures Pieces du Théatre François, *Tragique*, *Comique*, & *Lyrique*, & de suppléer une partie de la représentation Théatrale, en décorant chaque Piece d'Estampes & de Vignettes, où les momens les plus intéressants de l'action sont mis sous les yeux du Lecteur. Si la Littérature n'offre pas une collection plus riche, nous osons dire aussi que la Typographie ne présentera pas une plus somptueuse Edition.

Chaque volume de cette collection, *format in-4°*, imprimé sur grand papier superfin, contiendra quatre Pieces de cinq Actes; à moins qu'il n'arrive, comme dans le premier volume, que les Discours préliminaires, les Remarques, &c. n'occupent l'espace d'une Piece.

On a mis à la tête de cette collection un Discours préliminaire, sur le système de l'art Dramatique, sur son origine & ses progrès. Chacun des genres sera de même précédé d'un Discours qui lui sera propre. Chaque Piece sera toujours suivie d'un examen dans lequel on fera remarquer ses beautés & ses défauts, & les ressorts particuliers que l'Auteur aura mis en jeu. Toutes les Pieces de ce Recueil seront accompagnées de Remarques critiques, les unes sur la langue, les autres sur le goût. Dans ces Remarques, on n'oubliera jamais le respect qu'on doit aux grands Hommes. On donnera des notes Historiques sur la vie des Poëtes dont on offrira les productions aux yeux du Public.

Les Planches seront ainsi distribuées. On placera à la tête de chaque Piece, une Estampe qui en représentera le principal événement; chaque Acte sera décoré d'une Vignette, & terminé par un Cul-de-lampe, dont les Scènes les plus intéressantes de l'action seront le sujet.

Les volumes de cette magnifique collection, paroîtront successivement de six mois en six mois, à commencer du mois de Mai prochain.

Chaque volume in-4°. en papier commun coûtera 24 liv. On payera chaque Piece en cinq Actes, ou l'équivalent, 6 liv. Par équivalent on entend ici plusieurs petites Pieces, formant le quart du volume: chaque volume en papier d'hollande sera de 48 liv.

Le premier volume ne sera payé que 21 liv. parce que les Discours par lesquels il commence, n'ont point exigé de gravures; il se distribue actuellement à Paris. Le premier volume contient un Discours sur le système de la Poésie Dramatique, sur son origine, & ses progrès; un Abrégé de la Vie de Mairet, la Sophonisbe de cet Auteur; un Abrégé de la vie de DU RIER; la Tragédie de Scévole; la Vie de Rotrou, la Tragédie de Venceslas, & les Remarques de M. Marmontel, sur toutes ces Pièces.

LE DROIT COMMUN DE LA FRANCE, & la Coutume de Paris, réduits en principes, tirés des Loix, des Ordonnances, des Arrêts, des Jurisconsultes & des Auteurs, & mis dans l'ordre d'un Commentaire, complet & méthodique sur cette Coutume, contenant dans cet ordre les Usages du Châtelet sur les Liquidations, les Comptes, les Partages, les Substitutions, les Dîmes, & toutes autres matieres. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée d'un grand nombre de Notes, par feu M. Bourjeon, ancien Avocat au Parlement de Paris, *in-fol. 2 vol. en feuilles*, 48 *liv.* & 60 *liv. rel. port franc.*

ON entend par DROIT COMMUN DE LA FRANCE, non-seulement les Ordonnances, mais encore cette portion du Droit Civil qui concerne l'état des personnes, la nature des Contrats, l'exécution des Testaments & des Substitutions, & les décisions communes à toutes les Coutumes sur les Successions, les Fiefs, les Censives, les Retraits, &c. &c. L'Ouvrage qui porte ce titre, & que nous annonçons, est le mieux lié sur la Jurisprudence de la France ; c'est un Corps de Droit complet, réduit à ses vrais principes, dans lequel l'Auteur a eu l'art de ramener tous les objets au véritable point de vue sous lequel on doit l'envisager. Il n'est point de Livre qui mérite plus généralement d'être recherché par les sçavants Jurisconsultes, & par ceux qui aspirent à le devenir. S'il renferme des explications inutiles pour les premiers, mais qui peuvent être nécessaires à ceux qui sont moins versés dans l'étude de la Jurisprudence, il réunit aussi un très-grand nombre de Décisions & de Jugements, qu'il est très-intéressant de trouver joints au texte dont ils sont le commentaire, ou dont ils servent à fixer le sens.

Feu M. Bourjeon ne fut point à l'abri de la critique ; il eut à peine publié la premiere édition de son Livre, que la jalousie s'éleva tout-à-coup contre l'accueil distingué qu'il reçût du Public. Plus on s'efforça de le discréditer, plus on s'empressa de l'acquérir. Les cris de l'envie réussissent presque toujours à étendre la réputation des Auteurs dont on veut arrêter la célébrité. M. Bourjeon ne s'offensa point de la critique dont il étoit devenu l'objet ; il mit à profit ses leçons ; il perfectionna son Ouvrage ; il augmenta le nombre des citations que son penchant pour l'abréviation lui avoit fait négliger ; il traita plus à fond les matieres des Dîmes ; il rendit le titre des Substitutions conforme à la nouvelle Ordonnance ; il n'en retrancha point cependant l'explication de l'ancienne Jurisprudence, que la sagesse de cette Loi a laissé subsister pour les temps antérieurs à cette promulgation ; enfin il s'attacha à rassembler dans son Ouvrage tous les points de Droit & Jurisprudence qui peuvent former la matiere des Jugements des Tribunaux différents du Royaume. Par-là il est parvenu à en faire un Manuel général & universel, pour les Avocats, les Procureurs, les Notaires, les Gens d'affaires destinés par état à la défense des droits des Particuliers.

NOUVEAU STYLE du Châtelet de Paris & de toutes les Juriſdictions ordinaires du Royaume, tant en matiere Civile, Criminelle que de Police, avec un Recueil des principaux Réglements, rendus, tant par la Juriſdiction du Châtelet, que par les Officiers dudit Siege, & les différents tarifs de droit qui leur ſont attribués. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée, in-4°. 1774. *Prix, 8 liv. broché, & 10 liv. relié, port franc par la Poſte.*

DANS toutes les affaires, on doit conſidérer la forme & le fond. On appelle fond, ce qui ſe décide par le Fait ou le Droit des Parties. La forme eſt la procédure ou l'inſtruction. Inutilement chercheroit-on à faire valoir le fond d'une affaire, ſi on ne pouvoit pas donner aux Actes la forme qui en fait l'être.

Les différents ſtyles de procédures que l'on a donné juſqu'ici au Public, avoient pour but d'inſtruire les jeunes Gens qui entrent dans la Pratique, de la maniere dont ils doivent commencer, ſuivre & finir une action en Juſtice. Tous ont manqué ce but. Au lieu de marquer l'ordre naturel d'une procédure, & les formules ſimples & claires des différents Actes, on ne leur a préſenté que des compilations de formules uſitées dans quelques Juriſdictions, & rejetées dans d'autres. L'imperfection de ces ſortes d'Ouvrages a fait naître celui-ci.

Le Tribunal du Châtelet de Paris, eſt ſans contredit la plus belle Juriſdiction du Royaume; la multiplicité des matieres dont elle connoît, la ſupériorité des lumieres des Magiſtrats qui y préſident, la capacité des Officiers qui propoſent les affaires ſoumiſes à leur Jugement, tout contribue à rendre la procédure qu'on fait dans cette Juriſdiction, la plus exacte, la plus conforme aux Ordonnances, la plus propre à ſervir de modele aux autres Tribunaux. Le ſtyle particulier de cette Juriſdition, offrant la théorie la plus inſtructive ſur toutes les parties de la procédure Civile, Criminelle & de Police, on a rendu un ſervice eſſentiel au Public, en mettant tout le monde dans le cas de s'en inſtruire. Le ſuffrage général qu'a obtenu de la Nation cet Ouvrage, n'a que trop bien juſtifié cette idée. Les différentes éditions qu'on a fait de ce Livre, n'ont fait que la confirmer. Le ſtyle du Châtelet eſt ſi généralement adopté par-tout, qu'on ne doit pas ſe charger ici d'en faire l'éloge, ni d'en recommander la lecture. Il n'y a point de Bibliothéque dans laquelle il ne doive trouver ſa place.

Hiſtoire des différents Peuples du monde, contenant les Cérémonies Religieuſes, Civiles; l'origine des Religions, leurs ſectes & ſuperſtitions, & les mœurs & uſages de chaque nation. Tome VI, *in*-8°, *5 liv. broché, port franc.*

N. B. Les perſonnes de la Province recevront, port franc, les *Chefs-d'Œuvre Dramatiques*, le *Droit Commun de la France*, & le *Style du Châtelet*, & le Tome VI de l'*Hiſtoire des différents Peuples du monde*, reliés ou brochés, ſelon leurs deſirs, en s'adreſſant au Bureau de l'Abonnement Littéraire. On y fera payer d'avance le prix de chacun de ces Ouvrages; on affranchira le port des Lettres & celui de l'argent, qu'on adreſſera à M. Luneau de Boisjermain.

ALMANACH GÉNÉRAL DES MARCHANDS NEGOCIANTS, Armateurs & Fabricants de la France, de l'Europe, & autres parties du Monde : Contenant l'état actuel des principales Villes commerçantes de l'Univers, la nature des Marchandiſes ou Denrées qui s'y trouvent, les différentes Manufactures ou Fabriques relatives au Commerce; avec les noms & adreſſes des principaux Marchands, Fabricants, Banquiers ou Artiſtes; & une Table générale par ordre alphabétique, de tout ce qui a rapport au Commerce, & qui indique les ſources d'où l'on peut tirer les Marchandiſes de la premiere main. Année 1774. *in*-8°. Prix 5 liv. *broché*, port franc par la Poſte.

Le titre de cet Almanach annonce ſon utilité, ſoit pour les Marchands qui font commerce en détail, ſoit pour les particuliers qui veulent ſe procurer les Marchandiſes de la premiere main, & de la meilleure qualité.

ETRENNES d'un Pere à ſes Enfants, ou Almanach du Premier Age; ſeconde Edition. 3 *Vol.* in-24 *brochés.* Prix, 3 liv. 12 ſols, *port franc par la Poſte.*

CES Étrennes ſont faites en Dialogues ou Entretiens entre une Gouvernante & ſes deux Éleves. Ces Entretiens renferment des objets d'inſtructions les plus propres à former le cœur & l'eſprit des Enfants; ils ſont variés, & l'inſtruction s'y préſente ſous la forme la plus agréable à la Jeuneſſe, & dans le ſtyle le plus capable d'exciter ſa curioſité, de fixer ſon attention, & de faire diſparoître la ſéchereſſe d'un entretien ſérieux. L'utilité de cet excellent Ouvrage juſtifie aſſez le titre ſous lequel il paroît. Un Pere n'ayant rien de plus précieux que l'éducation de ſes Enfants, doit être flatté de leur donner pour étrennes tout ce qui peut y contribuer. *Voyez* les Notes de l'Avant-Coureur, années 1771 & 1772 N°. 52.

ESSAI ſur les Barreaux Grec, Romain & François, & ſur les Moyens de donner du Luſtre à ce dernier. Par M. FAICONET, Avocat au Parlement. Seconde Édition. Vol. in-8°. *broché.* Prix, 36 ſols, *port franc par la Poſte.*

UN Plan intéreſſant, des vues dignes d'un Citoyen zélé, des Portraits tracés de main de Maître, une diction pure & fleurie, une ame honnête qui ſe plaît à peindre les hommes vertueux, voila les objets que préſente cet Eſſai.

Lu & approuvé. MARIN. Vu l'approb. Permis d'imprimer, ce 20 Avril 1774. DE SARTINE.

De l'Imprimerie de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

Newberry Library · Chicago